

Vœux émis par le Congrès des Trois-Rivières, à sa réunion du mois de juin 1906.

—
 " Considérant qu'un état de débilité organique, héréditaire ou acquise, favorise chez un grand nombre de sujets le développement de la tuberculose, et que la contagion tuberculeuse trouve à s'exercer d'une façon intense en ce pays, surtout dans le milieu familial, l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord émet les vœux :

" 1. Qu'une propagande hygiénique active soit organisée par l'Etat sous la direction du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec ;

" 2. Que l'on s'applique à développer chez le peuple le goût des exercices propres à accroître la force physique ;

" 3. Que l'on répande la notion des principes qui dans le mariage et dans la famille peuvent assurer la production d'une génération forte et nous garantir en particulier contre les dangers qui résultent pour l'enfant de la privation forcée de l'allaitement maternel ;

" 4. Que l'on fasse une inspection sérieuse des écoles et des ateliers et que l'on s'occupe en même temps de l'hygiène générale de ces établissements et des conditions du travail ;

" 5. Que l'on vulgarise la connaissance des conditions de salubrité des habitations privées et des bâtiments publics et que l'on interdise dans les villes la construction de nouvelles habitations insalubres ;

" 6. Que certaines fautes contre l'hygiène, comme l'acte de cracher à terre dans les endroits publics et même sur les trottoirs des rues, soient considérées comme des délits et réprimés au moyen de pénalités appropriées ;

" 7. Que l'Etat applique gratuitement la tuberculine au diagnostic de la tuberculose bovine, et considère la question d'indemniser les agriculteurs qui consentiront à sacrifier leurs animaux malades de tuberculose ;

" 8. Qu'il importe d'intéresser les sociétés de bienfaisance et surtout les associations religieuses à la création d'établissements qui recueillent à la campagne les enfants en danger de tuberculose dans les foyers familiaux infestés ;

" 9. Que pour le dépistage de la tuberculose et l'éducation hygiénique de notre population, il est urgent d'intéresser le public et les hôpitaux existants à la création de dispensaires anti-tuberculeux sur un type simple et peu coûteux ;

" 10. Que l'Etat s'occupe de la surveillance des intérêts publics investis dans les assurances et les mutualités, et favorise les efforts de l'initiative privée tendant à engager ces institutions à la création de sanatoriums populaires."

—
 BIBLIOTHÈQUE
 DE LA VILLE DE QUÉBEC